



TEXTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2011

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2011

Intervention d'Antoinette Scherer, 1^{ère} Adjointe déléguée aux Finances

LES CHIFFRES CLEF DU BUDGET PRIMITIF 2011

Projet finalisé le 07 avril 2011 à 10h00

L'adoption du budget primitif 2011 se traduit par 7 projets de délibération qui sont soumis ce soir au vote de notre assemblée.

- La fixation des taux communaux d'imposition pour l'exercice 2011
- L'adoption du budget primitif 2011
 - *budget principal*
 - *budget annexe des affaires économiques*
 - *budget annexe de la régie municipale de l'eau*
- l'adaptation des autorisations de programme en cours de validité
 - AP2005/03 « Réalisation de la voie de Deûme »
 - AP2009/01 « Rénovation Urbaine du Quartier du Zodiaque »
 - AP2010/01 « Requalification de la Place des Cordeliers »

Mon propos sera de vous présenter **les chiffres clefs des propositions budgétaires 2011** et qui sont formalisées par les 7 délibérations que je viens de citer

Un dernier élément de préambule : **les résultats 2010 n'ont pu être repris** à l'étape de préparation du budget primitif 2011, ce sera chose faite au **budget supplémentaire** qui devrait vous être proposé en juin prochain.

Un cadre budgétaire 2011 stabilisé

Pour mémoire nous avons, l'année dernière, réaménagé notre environnement budgétaire avec la transformation du mode de gestion du service de l'eau et le transfert à la Communauté de Communes de la compétence assainissement.

En 2011 ce cadre budgétaire n'est pas modifié : il n'y a donc pas de délibération à ce sujet.

J'ajoute simplement que nous réfléchissons – pour le prochain exercice – à supprimer le budget annexe des Affaires Economique pour intégrer dans le budget principal les quelques opérations qui concernent l'activité de location de salles du Centre Municipal de Déomas.

Les taux d'imposition 2010 seront reconduits en 2011

Depuis le 01 janvier 2009 et le passage en Taxe Professionnelle Unique, notre ressource fiscale s'appuie désormais sur les seuls impôts « ménages ».

Cette fiscalité « ménages » représentait en 2010, avec environ 8M€, près de 38 % de nos recettes réelles de fonctionnement.

La Taxe d'Habitation a assuré, toujours en 2010, environ 3M€ de produits et le foncier bâti près de 5M€. Le foncier non-bâti reste marginal (0,8 M€)

A l'heure du bouclage du projet de budget 2011 la Commune n'a pas reçu notification des bases prévisionnelles d'imposition de l'année : le niveau de ressources espéré à taux constant est donc inconnu.

Lors du débat d'orientation budgétaire nous nous étions engagé à ne pas augmenter, par les taux, la pression fiscale.

La progression du produit fiscal 2011 sera donc essentiellement le fruit de la revalorisation légale des bases, laquelle a été fixée en loi de finances initiale à + 2 %.

Ce choix de maintenir en l'état les taux d'imposition répond d'une part à l'impératif de préserver nos ressources pour maintenir le niveau des services rendus à la population et d'autre part poursuivre nos investissements structurants pour Annonay.

Ce choix témoigne aussi de notre détermination à préserver la situation des contribuables Annonéens, dans leur grande majorité modestes, qui sont confrontés depuis de nombreux mois à l'accroissement de leurs charges :

- *renchérissement de leur facture énergétique (le prix du gaz a augmenté de 20% sur les 12 derniers mois),*
- *augmentation des prix des carburants,*
- *envolée des prix de certaines denrées alimentaires,*
- *difficultés rencontrées par les familles pour loger leurs enfants qui poursuivent des études supérieures*

Ce choix se traduit très concrètement par la première délibération qui vous est proposée ce soir avec le maintien des taux d'imposition, à savoir :

- **Taxe d'Habitation : 22,17 %**
- **Foncier Bâti : 27,39 %**
- **Foncier Non-Bâti : 103,89 %**

Les crédits ouverts en section de fonctionnement du budget principal s'élèvent à 21,70 M€.

Le niveau 2011 de nos principales ressources encore dans l'incertitude

Le processus de « fabrication » du budget 2011 a été, je dois le souligner, contrarié par la méconnaissance prolongée du niveau de l'essentiel de nos ressources, car à la clôture de ce projet de budget nous n'avions ni connaissance des bases d'imposition 2011 ni des dotations de l'Etat : soit plus de la moitié de nos recettes réelles.

Avec le gel, pour les mêmes raisons, de l'attribution de compensation versée par la CCBA, **la quasi-totalité de nos recettes réelles de fonctionnement 2011 (soit plus de 85 %) ont été inscrites pour leur montant 2010.**

Les recettes réelles de fonctionnement ont été inscrites à hauteur de 21,492 M€

- Les impôts et taxes (chapitre 73) représentent, comme en 2010, 65 % des recettes réelles de fonctionnement
- Les dotations de l'Etat et les participations (chapitre 74) en représentent 25 %
- Les 10 % restants correspondant au remboursement sur rémunérations, les produits des services, ainsi que les produits des locations et produits exceptionnels.

Par rapport au budget consolidé 2010 **les recettes réelles de fonctionnement diminuent de 1,21 %, soit environ 265.000 €.**

Parmi les facteurs explicatifs on peut citer la comptabilisation de la recette versée par la CCBA en vertu de la convention de mutualisation pour la mise à disposition d'agents communaux.

Cette convention est en « régime de croisière » en 2011 alors qu'en 2010 nous avons enregistré une régularisation au titre de 2009

Cette circonstance mise à part on peut dire que globalement le budget a été confectionné à **ressources constantes.**

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 19,077 M€

- Les charges « brutes » de personnel (chapitre 012) s'élèvent à 11,2 M€, contre 11,1 M€ en 2010
- Les charges à caractère général (chapitre 011) s'élèvent à un peu plus de 3,8 M€ contre près de 4M€ en 2010
- Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) s'élèvent à 3,3 M€ contre 3,6 M€ l'année dernière
- Les charges exceptionnelles et les charges d'intérêts de la dette s'élèvent à environ 0,7 € contre près de 0,9 M€ en 2010

Comparées au budget consolidé 2010 ces dépenses réelles sont en recul de 2,74 % (soit un peu plus de 537.000 €)

- Si les **charges à caractère général sont en diminution de 2,98 %** par rapport à la prévision du budget consolidé de l'an dernier, elles ont toutefois été maintenues au niveau de réalisation 2010, ce qui montre l'effort réalisé en 2010 et qui sera maintenu en 2011 pour maîtriser nos dépenses.
- L'évolution des **charges de personnel est strictement limitée** à la progression normale des carrières : ce qui donne **+ 0,82 %** (soit un peu moins de 100.000 €)
- **Les autres charges de gestion courantes diminuent de 8,85 %**, soit un peu plus de 300.000 €. Cela mérite quelques éclairages :
 - d'abord **les charges intercommunales baissent** de près de 100.000 € par rapport à la prévision 2010 :
 - ✓ *C'est le résultat de la mise en place d'un **versement transport revalorisé** en 2010 entraînant la diminution de cotisation au SIVU des Transports urbains*
 - ✓ *on retrouvera en pratique cette **diminution dès le compte administratif 2010** car la cotisation 2010 appelée a été inférieure à la cotisation projetée au budget primitif*
 - ensuite la **subvention allouée aux centres sociaux** dans le cadre du contrat d'objectifs (environ **137.000 €**) et les subventions du secteur dit social (environ **13.000 €**) sont **redéployées vers le CCAS** qui en assurera le pilotage et l'exécution financière.
 - ✓ *Ce redéploiement est **cohérent avec la mission confiée au CCAS** qui est le « bras armé » de la majeure partie de notre politique sociale*
 - ✓ *Ce redéploiement **compatible avec les moyens du CCAS** qui récolte les fruits de sa bonne gestion et qui bénéficie d'une dotation financière 2011 de la Commune maintenue à son niveau 2010*

Comme je vous le disais en introduction de ce point : les dépenses réelles de fonctionnement sont bien en baisse puisque elles sont en diminution par rapport à 2010 de 537.000 € (soit - 2,74 %)

La dette : Annuité et Endettement

L'annuité prévisionnelle 2011 des emprunts s'élèvera environ 2,7 M € dont environ 2,2 M€ de remboursement de capital

Par rapport à l'annuité effectivement mandatée en 2010 elle devrait être relativement stable.

L'encours de la dette est par ailleurs en très légère baisse puisqu'en 2010 nous avons remboursé 2,2 M € et mobilisé 2 M € d'emprunt.

Enfin nous **avons inscrit en section d'investissement pour l'exercice 2011 un emprunt d'équilibre de 3,5 M€** qui n'est inscrit à ce niveau que dans l'attente de la reprise des résultats 2010 au budget supplémentaire.

En réalité, cet emprunt devrait être inférieur à 2,5 M€

La restauration de notre capacité nette d'autofinancement

Contraints vigoureusement sur nos recettes nous en faisons l'amer constat !

Comme beaucoup d'élus autour de cette table **je suis préoccupée de la manière dont l'Etat pèse par la contrainte sur les finances locales** alors que nous devons plus que jamais palier à son désengagement.

J'attends pour demain, comme beaucoup d'entre-nous, les conditions d'un véritable rétablissement de la confiance entre l'Etat et les Collectivité Locales, d'un partenariat construit sur le respect mutuel et non sur la défiance systématique à l'égard de la dépense locale

Volontaristes sur les dépenses nous l'avons été, mais cela s'est fait sans sacrifier le service rendu à la population.

Ce travail de grande vigilance sur l'évolution de nos dépenses on le doit beaucoup aux adjoints et conseillers délégués qui se sont fortement impliqués, avec l'aide des services, pour rendre les meilleurs arbitrages possibles.

Il faut, Monsieur le Maire, leur dire un grand merci !

Malgré ce contexte particulièrement tendu nous avons réussi à **restaurer notre capacité nette d'autofinancement prévisionnelle** en dégageant plus de **200.000 €**, alors qu'en 2010 nous étions plutôt sur une projection négative de l'ordre de - 70.000 €.

C'est bien entendu insuffisant, mais, je le rappelle, le projet de budget a été élaboré à partir du gel d'une grande partie de nos ressources.

Les dépenses et recettes d'équipement

Les dépenses d'équipement sont inscrites dans le budget 2011 à hauteur de 6,06 M€

Il s'agit uniquement de « mesures nouvelles », c'est-à-dire hors restes à réaliser 2010.

Cette enveloppe est comparable aux mesures nouvelles du budget consolidé 2010 qui s'élevaient à 6,23 M €.

Autre point de comparaison : la moyenne des dépenses d'équipement mandatées sur la période 2005/2010 s'élève à 4,5 M €.

Nous sommes donc dans un ordre de grandeur tout à fait honorable par rapport au passé.

Les crédits de paiement des **opérations inscrites en AP/CP** occupent très logiquement encore une part importante (**55 %**) :

- 0,87 M € pour l'achèvement de l'opération voie de Deûme
- 1,1 M € pour la rénovation urbaine du quartier du Zodiaque
- 1,35 M€ pour la requalification de la place des cordeliers

Les délibérations correspondantes, qui ont pour objet de recalculer les enveloppes des autorisations de programme et la programmation pluriannuelle des crédits de paiement, vous seront proposées au cours de cette séance.

A côté de ces importantes opérations d'aménagement urbain d'autres opérations toutes aussi significatives ont été programmées :

- Une enveloppe de 1,17 M€ pour les bâtiments
- Une enveloppe d'un peu plus de 1M€ pour la voirie
- Enfin une enveloppe de près de 300.000 € pour renouveler et renforcer les moyens mis à la disposition de nos services (véhicules, gros outillage, mobilier, informatique).

Les subventions d'investissement ont été inscrites pour 1,71 M €, dont 65 % (1,12 M €) sont liées aux opérations inscrites en AP/CP

Les autres subventions d'équipement correspondent principalement aux crédits d'Etat de DETR et pour le PNRQAD, ainsi qu'aux dossiers financés par le Conseil Général en particulier dans le cadre du dispositif « Pilot ».

Les budgets annexes des Affaires Economiques et de la Régie de l'Eau

Concernant le **Budget annexe des Affaires Economiques** pas d'éléments particuliers à relever.

Ce budget, assujéti à la TVA, retrace l'activité de location de salles du château de Déomas et il est équilibré par une subvention du budget principal

Concernant enfin le **Budget Annexe de la régie de l'Eau**, je vais laisser le soin à mon collègue Simon PLENET de vous en présenter les grandes lignes

Merci de votre attention.